

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 1143 / ~~Mais~~ F.P.

Objet:
Militaires en congé
illimité.

Monsieur le Commandant,

Comme suite à votre lettre n°749/C.I. A.M. du
20/4/51, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le nommé
VA NMAELE, Michel, J. ne réside pas à Astrida.-

L'Administrateur de Territoire,
P.o.

ASTRIDA



30

Monsieur le Commandant des
Troupes du Ruanda-Urundi,
à

USUMBURA.-